

ERACM

ÉCOLE RÉGIONALE D'ACTEURS
DE CANNES & MARSEILLE

MASTER SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.TRICE AUGMENTÉ.E.



2021-2022



Aix*Marseille
université

PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années l'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille et Aix-Marseille Université travaillent sur la mise en place d'un Master, avec comme objectif celui de créer un dispositif d'envergure en matière d'enseignement et de recherches sur les arts de la scène d'aujourd'hui.

Ce Master sera installé sur le Site de La Comerie, lieu emblématique dirigé par Hubert Colas.

Développé sous forme de séminaires, il sera réparti sur l'ensemble du territoire (Cannes, Marseille, Avignon) ainsi qu'aux niveaux national et international.

Deux années de formations et de recherches avec les artistes, les techniciens et les intervenants construiront ce parcours.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Quatre axes de développement du Master :

- . **L'ACTEUR ET LES CHAMPS SONORES**
- . **INTERPRÉTATION ET SYSTÈMES IMMERSIFS**
- . **JEU DE L'ACTEUR ET IMAGES**
- . **LE NUMÉRIQUE ET LES ÉCRITURES**

Deux thématiques transversales :

- . **HUMANITÉ ET NUMÉRIQUE**
- . **TRANSDISCIPLINARITÉ**

La première année de Master est composée d'ateliers de création placés sous la direction d'artistes (metteurs en scène, réalisateurs, auteurs) et de leurs équipes de concepteurs autour d'un projet spécifique.

Des ateliers techniques sont programmés afin que les élèves puissent acquérir les outils de création.

Des cours magistraux permettent de mettre en place une méthode de structuration des projets et de définition d'une recherche indispensables à la rédaction d'un mémoire en recherche création.

La deuxième année verra la réalisation d'un atelier de création, de différentes maquettes de création réalisées par les élèves et tutorées par les artistes intervenants du Master 1.

La rédaction d'un mémoire et sa soutenance concluront les deux années de ce master.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque UE fait l'objet d'une dotation de crédits ECTS répartis selon les enseignements, à hauteur de 30 crédits ECTS par semestre. Une première année de Master est donc égale à 60 ECTS (S1 + S2), de même pour une année de M2. Un Master est donc égal à 120 ECTS (S1 + S2 + S3 +S4).

MASTER 1 - SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.RICE AUGMENTÉ.E - 60 ECTS		
SEMESTRE 7 - UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
Arts et transversalités	Cours magistral	3 ECTS
Arts et espaces : - Esthétique générale - Espaces institutionnels	Cours magistral	9 ECTS
Dramaturgie contemporaine et numérique	Atelier de création	4 ECTS
Atelier d'expérimentation audio-numérique	Atelier technique	4 ECTS
Atelier pratiques numériques	Atelier technique	4 ECTS
Les images à la scène	Atelier de création	3 ECTS
Suivi de projet (méthodologie et accompagnement individuel)	Cours magistral	3 ECTS
SEMESTRE 8 - UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
De l'avatar à l'acteur	Cours magistral	3 ECTS
Web art	Atelier de création	6 ECTS
Finalisation de projet	Cours magistral	6 ECTS
Ecriture net work	Atelier de création	6 ECTS
Pré-professionnalisation	Stage	3 ECTS
Méthodologie de projet	Cours magistral	3 ECTS
Atelier d'expérimentation vidéo-numérique	Atelier de création	3 ECTS

MASTER 2 - SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.RICE AUGMENTÉ.E - 60 ECTS

SEMESTRE 9 - UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
Arts, dispositifs, transversalité	Cours magistral	3 ECTS
Atelier scénographie numérique	Atelier de création	9 ECTS
Réalisation de projet (accompagnement tuteur/étudiant)	Atelier de création	6 ECTS
Production/administration	Atelier technique	9 ECTS
Langue/mobilité sortante	Cours magistral	3 ECTS
SEMESTRE 10 - UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
Ecriture projet/réalisation	Atelier de création	6 ECTS
Atelier écriture scénographique	Atelier de création	6 ECTS
Jeu	Atelier de création	6 ECTS
- Méthodologie mémoire - Soutenance mémoire	Cours magistral et présentation	12 ECTS

PUBLIC VISÉ

Le master est ouvert aux étudiants titulaires du DNSPC ou d'une licence 3 dans le domaine LSH, ainsi qu'aux artistes professionnels dans le cadre de la formation continue et des VAE.

Le nombre de participants est limité à 14.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription au Master se fait via la plateforme eCandidat (AMU)

Tout dossier eCandidat doit être complet afin d'être validé.

Le candidat doit signaler son souhait de rejoindre l'ERACM, afin que son dossier y soit acheminé.

Les étapes de la procédure d'inscription :

1/ Créer un compte sur eCandidat (AMU)

2/ Compléter les informations sur Mon Compte

3/ Sélectionner un Master :

Dans le menu **Assistance** choisir : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Puis : Master

Puis : Master 1 Arts : Arts et scènes d'aujourd'hui

4/ Rédiger une lettre de motivation, un CV et un dossier

Dans la rubrique **Candidatures - pièces justificatives**, télécharger les documents attendus

5/ Télécharger votre dossier

INSCRIPTION

Les candidatures sont ouvertes du 8 avril au 20 mai 2021

Rappel : Après ce délai, il n'y a plus aucune inscription ne sera possible